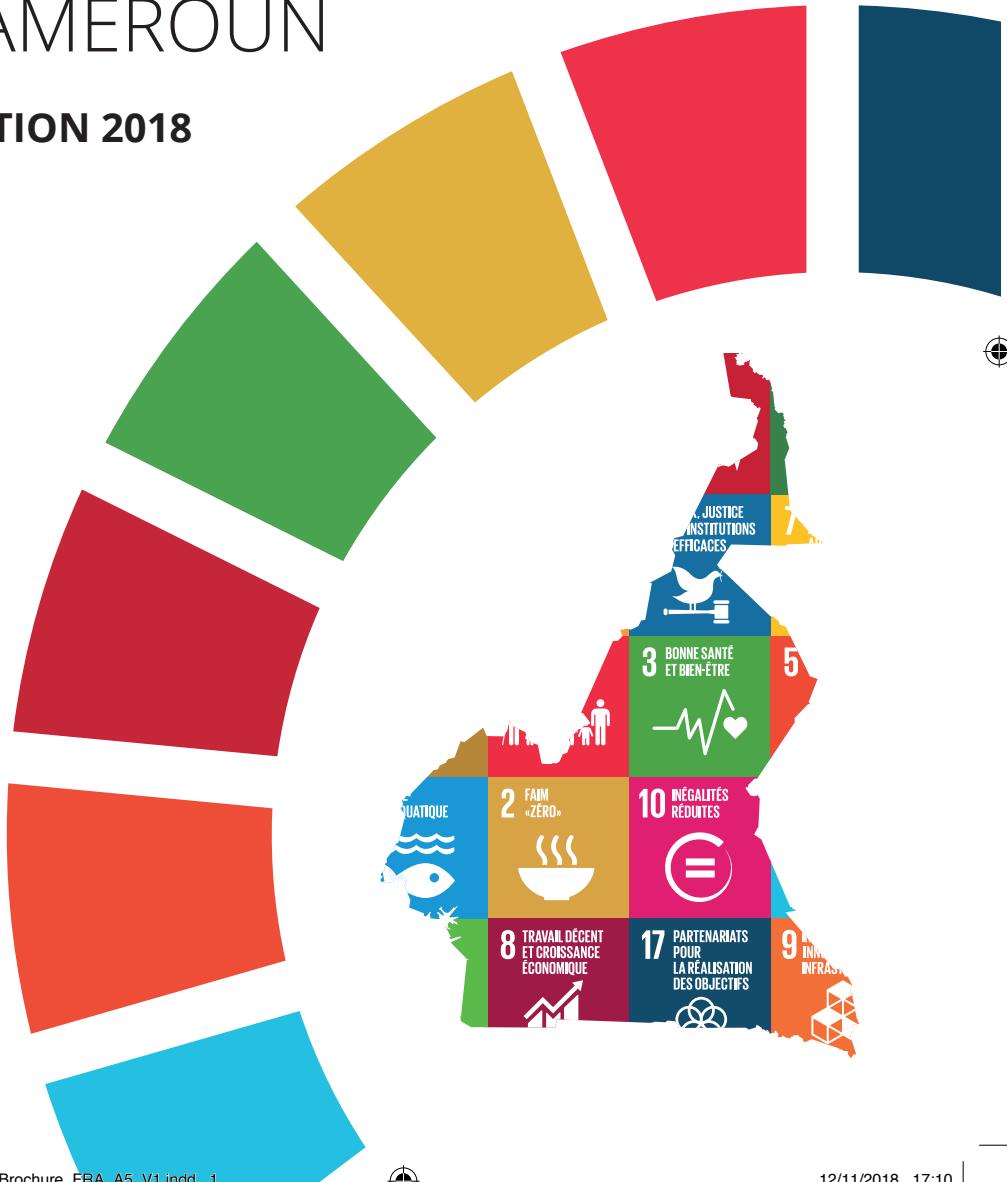




APERÇU DES INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CAMEROUN

ÉDITION 2018





Cette publication a été élaborée avec le soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères français à travers le projet d'Appui au Suivi des ODD en Afrique (SODDA).
www.expertisefrance.fr



SOMMAIRE



GÉNÉRALITÉS

Changer le monde en 17 objectifs 6



ODD1

Eradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde 8



ODD2

Eliminer la faim et la famine, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable 10



ODD3

Donner aux individus les moyens de mener une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges 12



ODD4

Veiller à ce que tous aient accès à l'éducation et promouvoir des possibilités d'apprentissage de qualité dans des conditions équitables tout au long de la vie 14



ODD5

Parvenir à l'égalité des sexes en autonomisant les femmes et les filles 16





ODD6

Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau..... 18



ODD7

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et renouvelables à un coût abordable

20



ODD8

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

22



ODD9

Mettre en place une infrastructure résistante, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

24



ODD10

Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

26



ODD11

Créer des villes et des établissements humains ouverts à tous, sûrs, résistants et durables.....

28





ODD12

Instaurer des modes de consommation et de production durables 30



ODD13

Prendre des mesures d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions 32



ODD14

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable 34



ODD15

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité 36



ODD16

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes 38



ODD17

Revitaliser le partenariat mondial au service du développement durable 40





GÉNÉRALITÉS

Changer le monde en 17 objectifs

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le 25 septembre 2015, un nouveau Programme de Développement Durable à l'horizon 2030. Il s'agit d'un programme porteur de transformation pour un monde meilleur, une prospérité partagée et veillant à ce que personne ne soit oublié.

Ces objectifs mondiaux pour un développement durable (ODD) comprennent, 169 cibles et environ 244 indicateurs pour suivre les progrès réalisés à l'horizon 2030 dans des domaines tels que l'éradication de la pauvreté, l'éducation, la lutte contre les inégalités, le développement durable etc.

Le Cameroun a souscrit à ces ODD qui cadrent bien avec sa vision à l'horizon 2035. Acteurs clés de la mise en œuvre de ce nouvel agenda, le Gouvernement camerounais sous la coordination du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire a entrepris depuis 2015, les travaux de nationalisation et de contextualisation des ODD. Ces travaux ont abouti à la disponibilité d'un premier rapport en 2017. Y faisant suite, l'Institut National de la Statistique a conduit les travaux d'élaboration de la situation de référence (base line 2016) des indicateurs des ODD au Cameroun. De ces différents travaux, ont émergé les cibles contextualisées ainsi que les indicateurs nécessaires pour le suivi des progrès vers l'atteinte de ces objectifs au Cameroun.





La présente brochure est une fenêtre ouverte sur certains indicateurs clés disponibles par ODD. Elle permet d'apprécier le cas échéant, les efforts accomplis par le Cameroun vers l'atteinte des ODD depuis deux ans qu'il a adopté le nouvel agenda de développement durable. Il met un accent particulier sur les ODD4, ODD8, ODD13, ODD16 et ODD17 sélectionnés par la Commission Statistique des Nations Unies pour être examinés lors de sa prochaine session prévue en février 2019 à New York.

Les indicateurs ODD présentés sont issus de la liste des indicateurs retenus lors des travaux de contextualisation et domestication des ODD au Cameroun. Les critères suivants ont orienté cette sélection:

- leur pertinence par rapport aux DSCE et politiques sectorielles ainsi qu'à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine ;
- leur disponibilité.

La situation de chaque indicateur est présentée à travers des pictogrammes illustratifs ainsi que des flèches qui indiquent le sens de croissance du phénomène.

-  Progrès significatifs vers la cible
-  Progrès modéré vers la cible
-  Recul modéré de la cible
-  Recul significatif de la cible





OBJECTIF 1 : ÉLIMINER LA PAUVRETÉ SOUS TOUTES SES FORMES ET PARTOUT DANS LE MONDE

Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes y compris l'extrême pauvreté est le premier engagement fait par les dirigeants du monde à tenir à l'horizon 2030. Il s'agit de garantir, pour tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, les mêmes droits aux ressources économiques, l'accès aux services de base et à la propriété foncière...



Objectif affiché du Cameroun pour améliorer les conditions de vie de la population :

Ramener le taux de pauvreté monétaire de 39,9% en 2007 à 28,7% en 2020.



Entre autres actions :

- Améliorer les conditions de vie des populations vivant en état de pauvreté chronique à travers les filets sociaux ;
- Faciliter l'accès de tous à l'eau potable de boisson dont la vie en dépend ;
- Faciliter l'accès de tous à l'énergie électrique, qui a un fort impact sur les activités génératrices de revenu...



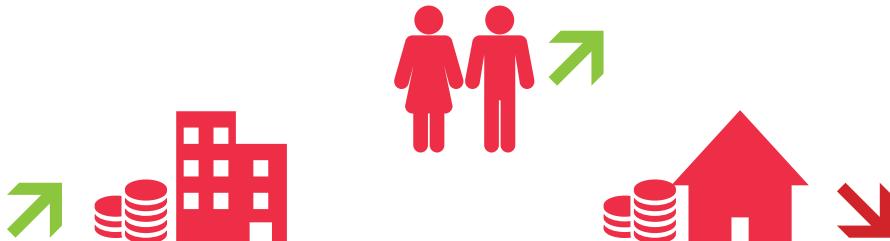


CIBLE 1.2

Réduire de moitié au moins la proportion de personnes pauvres...

8,1 millions de camerounais vivent en dessous du seuil de pauvreté en 2014.

-2,7 points depuis 2007



L'incidence de la pauvreté a fortement baissé en milieu urbain, passant de **12,2%** en 2007 à **8,9%** en 2014

-3,3 point depuis 2007

En milieu rural, **56,8%** de personne vivent avec moins d'un dollar par jour en 2014

+1,8 point depuis 2007

CIBLE 1.4

...que tous les hommes et les femmes aient les mêmes droits aux ressources économiques et aient accès aux services de base...



58,4% de camerounais vivent dans des ménages qui ont accès à l'électricité en 2014. En 2016, ils sont **53,0%**.



En 2014, **61,0%** de camerounais vivent dans des ménages qui ont un accès à l'eau potable comme eau de boisson. En 2016, cette proportion est de **62,5%**.

+1,5 point en deux ans !



59,8% de la population occupent un logement dont elles sont propriétaires mais sans document en règle, en 2011.





OBJECTIF 2 : ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE

Le monde est unanime qu'il faut combattre la famine et à éliminer d'ici à 2030, la faim et faire en sorte que chacun ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante. Il s'agit également de mettre fin à toutes les formes de malnutrition et de répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.



Promouvoir entre autres l'autosuffisance alimentaire, une alimentation saine, des techniques agricoles qui préservent notre planète à travers les actions :



- d'encouragement des bonnes habitudes alimentaires et d'une bonne hygiène de vie ;
- d'amélioration des rendements ;
- d'amélioration de la compétitivité des filières ;
- de modernisation des infrastructures de production et d'encadrement des producteurs dans les sous-secteurs agricole et d'élevage ;
- de gestion durable des ressources naturelles





CIBLE 2.2

D'ici à2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition...

Retard de croissance,
enfants de moins de 5 ans
(forme modérée)



32,5% **31,7%**

2011 2014

En surpoids, enfants
de moins de 5 ans



6,2% **6,7%**

2011 2014

CIBLE 2.3

Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires...

En 2012, le revenu annuel moyen généré par :

■ Elevage est de **FCFA 360 439**



■ Agriculture **FCFA 518 831**





OBJECTIF 3 : PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUT ÂGE

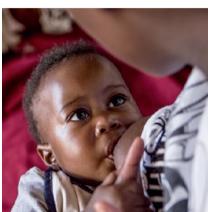
L'objectif 3 vise à améliorer l'état de santé de tous en général et appelle à améliorer la santé procréative, maternelle et infantile, l'éradication des épidémies des principales maladies transmissibles, la réduction des maladies non transmissibles et environnementales, la mise en place d'une assurance santé universelle et la garantie de l'accès pour tous à des médicaments et des vaccins sûrs, abordables et efficaces.



Le Cameroun compte améliorer l'état de santé de sa population à travers notamment à la réduction de :



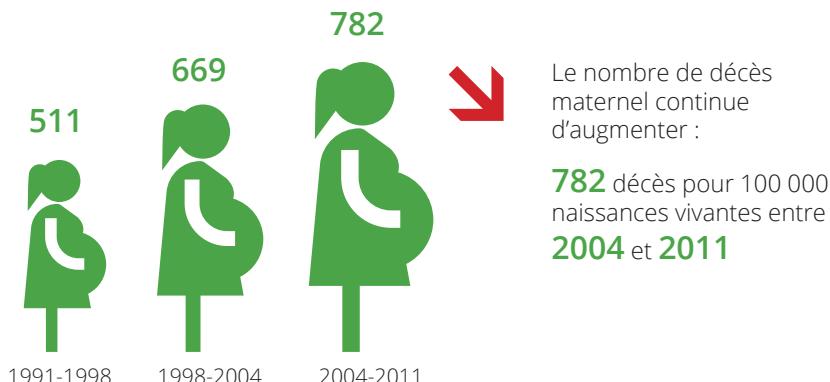
- la mortalité maternelle et infanto-juvénile ;
- l'incidence du VIH ;
- l'incidence de la tuberculose ;
- l'incidence du paludisme et d'autres maladies tropicales ;
- nombre d'accidents de la voie publique ou du à la pollution etc.





CIBLE 3.1

Faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes d'ici 2030



CIBLE 3.3

Mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées



Prévalence du VIH/SIDA en **2017** : **3,4%**

-**0,9** depuis **2011** ;

En **2017**, sur les **16 211** cas de tuberculose pulmonaire à microscopie positive dépistés et pris en charge gratuitement, **13 831** ont été guéris, soit un taux de guérison des nouveaux cas de TPM+ de **85%**.



En **2013**, le poids des maladies liées aux accidents de la voie publique est de **4%** et le poids des décès, **4,4%**.



OBJECTIF 4 : ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTIS-SAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

L'objectif 4 se concentre sur l'accès à l'éducation. Il vise qu'à terme, tous les camerounais bénéficient sans discrimination d'une éducation et des possibilités d'apprentissage tout le long de leur vie, qui leur permet d'être socialement productif. L'éducation intègre l'acquisition des compétences fondamentales, techniques ou professionnelles.



Pour atteindre cet objectif, le Cameroun compte disposer d'un capital humain solide, capable de soutenir la croissance économique. Il s'agit notamment d'assurer :



- un enseignement fondamental de qualité couvrant le cycle primaire et le premier cycle du secondaire ;
- un enseignement secondaire de deuxième cycle de qualité reposant sur un équilibre dynamique entre l'enseignement général et l'enseignement technique ;
- un enseignement universitaire





CIBLE 4.2

Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire...



- Taux brut au préscolaire en 2015 : **37,5%** des enfants de 4 ou 5 ans ;
- Taux d'achèvement au cycle primaire selon le sexe en 2015 : **76,3%** dont **72,8%** pour les filles et **79,7%** pour les garçons ;
- Indice de parité fille garçon au cycle primaire **0,92** en 2015.

CIBLE 4.6

D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter

Alphabétisation



- Taux d'alphabétisation des jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans : **68%** en 2015 ;
- Taux d'alphabétisation de la population masculine âgée de 15 à 24 ans : **83%** en 2015.

CIBLE 4.C

D'ici à 2030 accroître nettement le nombre d'enseignants qualifiés



Proportion d'enseignants qualifiés dans le primaire :
55,8% dont

- **58,7%** femmes ;
- **52,4%** d'hommes.





5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



OBJECTIF 5 : PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES

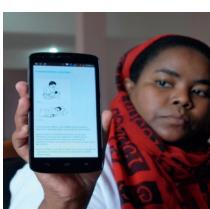
L'objectif 5 vise à autonomiser les femmes et les filles afin qu'elles atteignent leur plein potentiel, ce qui nécessite d'éliminer toutes les formes de discrimination et de violence contre elles, y compris les pratiques préjudiciables.



Promotion de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes comme socle de développement et d'intégration nationale à travers :



- l'équité entre les femmes et les hommes dans les domaines économiques et de l'emploi ;
- l'effectivité d'un environnement socioculturel favorable au respect des droits Humains ;
- l'effectivité de la participation et de la représentativité des femmes dans la vie publique et la prise de décision ;
- l'accès équitable des filles et des garçons, des femmes et des hommes à l'éducation, à la formation et à l'information ;
- etc.





CIBLE 5.2

Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles



52,6% de femmes âgées de 15 à 49 ans, en union ou en rupture d'union, ont subi une forme de violence (physique, sexuelle ou émotionnelle) en 2014.

CIBLE 5.5

Veiller à ce que les femmes participent aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique



La législature 2013-2018 compte :

20% de femmes sénateurs ;

30,6% de femmes députés ;

8,33% de femmes maires ;

31,8% de femmes adjointe au maire.

CIBLE 5.B

Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications, pour favoriser l'autonomisation des femmes



52,3% de femmes ;

69,4% d'hommes âgés de 15 ans et plus possèdent un téléphone portable en 2014.





OBJECTIF 6 : GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU

L'objectif 6 appelle à relever le défi pour assurer l'accès de tous et équitable à l'eau potable, à des services d'assainissement et de l'hygiène à un coût abordable ainsi qu'à la prise en compte des problèmes relatifs aux écosystèmes aquatiques.



L'eau c'est la vie ! Aussi, le Cameroun a pris la ferme résolution de porter à 75% en 2020 le taux d'accès à l'eau potable. Au rang des actions figurent :



- la réhabilitation des infrastructures existantes ;
- la réalisation des extensions des réseaux existants pour l'adapter au rythme d'expansion urbain et démographique ;
- le renforcement du dispositif d'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées ;
- la promotion des bonnes habitudes en matière d'hygiène et salubrité ;
- la pérennisation des investissements réalisés en améliorant, l'entretien, sécurisant le financement et prévoyant le financement du renouvellement.





CIBLE 6.1

D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable



25% de ménages n'ont pas accès à une source d'eau améliorée de boisson en 2016.

-4 points depuis **2014**

CIBLE 6.2

D'ici à 2030, assurer l'accessibilité équitables de tous, à des services d'assainissement et d'hygiène



35,9% de ménages utilisent des installations sanitaires améliorées et non partagées en 2016.

-0,9 point **2014**



9,7% de ménages ont des membres qui défèquent à l'air libre en 2016.

-4,9 point en deux ans.

Ménage disposant d'un lieu de lavage des mains avec eau



14,9% de personnes habitent dans des ménages qui disposent d'un lieu de lavage des mains avec eau, savon ou autre produit nettoyant en 2014.





OBJECTIF 7 : GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE

Assurer l'accès universel à des services énergétiques d'un coût abordable, fiables et durables et promouvoir l'utilisation des combustibles non polluants pour cuisiner afin d'améliorer l'efficacité énergétique et d'accroître l'utilisation de l'énergie renouvelable.



Le Cameroun entend à l'horizon 2020 de porter les capacités de production du pays à 3000 MW pour satisfaire la demande intérieure à travers entre autres :



- l'accroissement significatif de la production par une valorisation du potentiel hydroélectrique et gazier, des énergies alternatives et la modernisation des réseaux de distribution ;
- la poursuite des programmes d'électrification rurale afin de permettre aux paysans de disposer des équipements qui leur permettent de transformer leurs productions, de faciliter le travail des femmes et de limiter l'exode rural des jeunes ;
- etc.





CIBLE 7.1

D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable



En milieu urbain, **96,2%** de la population en 2014 et **95,4%** en 2016 à accès à l'électricité.



Moins du tiers des personnes vivant en milieu rural ont accès à l'électricité : **32,8%** en 2014 et **28,4%** en 2016.

Utilisation de l'énergie propre pour la cuisson



En 2014, le bois est la principale source d'énergie de cuisson et de chauffage pour **71,9%** des ménages. Le phénomène est plus répandu en milieu rural (**92,7%**) qu'en milieu urbain (**41,0%**).

En 2016, le bois est utilisé par **72,1%** des ménages. Ils sont **94,1%** des ménages du milieu rural à l'utiliser comme énergie pour la cuisson, contre **34,1%** pour les ménages du milieu urbain.





OBJECTIF 8 : PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS

L'objectif 8 vise à promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable. Car si cette croissance est partagée, les tensions sociales sont atténuées et en raison d'emplois productif créés.



La stratégie de développement du Cameroun 2010-2020 est centrée sur l'accélération de la croissance, la création d'emplois formels et la réduction de la pauvreté. Pour y parvenir, le Gouvernement compte :



- porter la croissance à 5,5% en moyenne annuelle dans la période 2010-2020 ;
- ramener le sous-emploi de 75,8% à moins de 50% en 2020 avec la création de dizaines de milliers d'emplois formels par an dans les dix prochaines années ;
- et ramener le taux de pauvreté monétaire de 39,9% en 2007 à 28,7% en 2020.





CIBLE 8.1

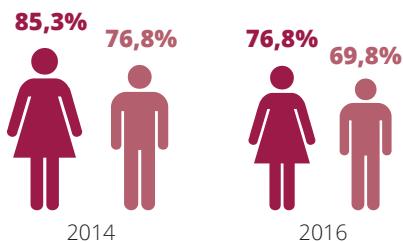
Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national



3,7%, taux de Croissance du PIB en 2017 ;
3 400 \$, PIB par habitant en PPA en 2017

CIBLE 8.3

Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives



Huit femmes sur dix contre sept hommes sur dix travaillent dans le secteur informel non agricole en 2014. En 2016, ces proportions sont respectivement de **76,8%** et **69,8%**.

CIBLE 8.5

Parvenir à un salaire égal pour un travail de valeur égale...



CIBLE 8.7

Supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains



17,0% d'enfants âgés de 5 à 17 ans ont travaillé en 2014, contre **24,0%** en 2016.





OBJECTIF 9 : BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION

L'objectif 9 vise à favoriser une industrie durable et encourager la recherche et l'innovation devront permettre une augmentation du niveau de vie et fournir des solutions aux défis du développement de chaque pays, en particulier des pays en voie de développement.



Le Gouvernement entend investir massivement dans les infrastructures afin de booster durablement une croissance forte...

Il s'agit des infrastructures :



- énergétiques ;
- de transport ;
- des bâtiments et travaux publics ;
- de technologies de l'Information et de la Communication ;
- des Postes et services financiers postaux ;
- de développement urbain et de l'habitat.





CIBLE 9.1

Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente



En 2014, trois personnes sur dix (**33%**) vivent dans un ménage situé à moins de **2 Km** d'une route bitumée en milieu rural

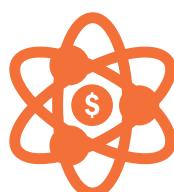
Infrastructure de transport soutenable et abordable



Le transport de voyageurs, en passagers-kilomètres, a atteint **1662,5** au km en 2015 contre **1419,2** au km en 2013.

CIBLE 9.5

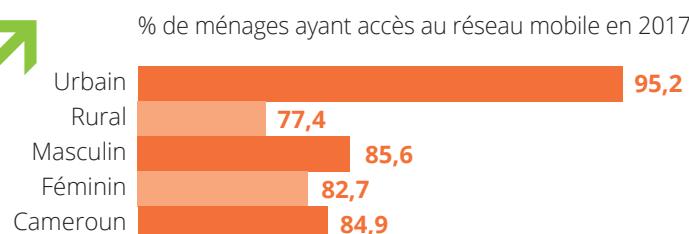
Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques



Les dépenses de recherche développement restent encore très faibles. Elles représentent moins de **0,1% du PIB** en 2015

CIBLE 9.C

Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des communications





OBJECTIF 10 : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE

L'objectif 10 appelle d'ici 15 ans, à réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre. Il encourage à stimuler l'aide publique au développement et les flux financiers, y compris les investissements étrangers directs, en faveur des États qui en ont le plus besoin, en particulier les pays les moins avancés, les pays d'Afrique.



Les actions visant à réduire les inégalités au Cameroun portent sur :



- l'initiative de la protection sociale pour tous ;
- l'accessibilité pour tous aux services sociaux de base ;
- la lutte contre le harcèlement sur toutes ses formes ;
- une politique de création d'emplois décents ;
- etc.





CIBLE 10.1

D'ici à 2030 assurer progressivement et durablement une croissance des revenus des 40 % de la population



44,4% est le taux de croissance de la dépense de consommation des ménages pour les 40% les plus pauvres de la population entre 2007 et 2014.

CIBLE 10.2

D'ici à 2030 autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique



En 2016, 17,5% de la population vit dans des ménages avec un niveau de dépense inférieure à la moitié de la dépense moyenne nationale de consommation contre 24,4% en 2014.

Discrimination



61% de la population a subi au moins une forme de discrimination en 2014.



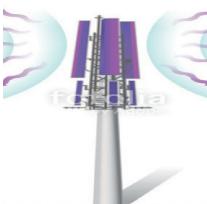


OBJECTIF 11 : FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES

L'objectif 11 vise à réhabiliter et à planifier les villes et autres établissements humains de manière à favoriser la cohésion communautaire et la sécurité personnelle, tout en stimulant l'innovation et l'emploi.



Afin de relever le défi d'offrir au peuple camerounais un cadre urbain apte à promouvoir l'essor du secteur industriel, l'émergence des agglomérations périphériques et des zones rurales environnantes, le Gouvernement s'est fixé entre autres de :



- construire 150 km de voies bitumées et 17 000 logements sociaux, aménager 50 000 parcelles ;
- réduire de moitié le pourcentage de la population urbaine qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable, à l'électricité et aux TIC ;
- renforcer l'industrie, le secteur privé, la gouvernance et les ressources humaines du sous-secteur urbain.





CIBLE 11.1

D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis



En **2014**, près de **10,2%** de ménage occupent un logement considéré comme non-durables



Avec **13,6%**, largement au-dessus de la moyenne nationale, la proportion de logement considéré comme non-durables est plus important en milieu rural.



Seulement **32,6%** des ménages ont accès au service d'évacuation/ramassage des ordures ménagères en **2016**.
-0,6 depuis **2014**





12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



OBJECTIF 12 : ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

L'objectif 12 vise à promouvoir des modes de consommation et de production durables. Il s'agit de parvenir à une croissance économique qui a moins d'impact négatif sur les populations et l'environnement.



Le Cameroun a axé sa stratégie sur des actions visant :

- à réduire les pertes après récoltes ;
- le contrôle du traitement des déchets industriels ou chimiques ;
- l'utilisation par des entreprises des techniques de production moins polluante ;
- le développement des énergies renouvelables ;
- etc.

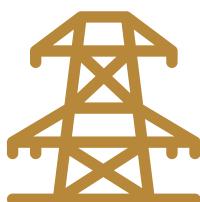




CIBLE 12.4

D'ici à 2020, parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie...

Consommation d'énergie primaire



L'énergie primaire consommée dans le pays en 2014 se répartissait en **64,4%** de biomasse, **5,7%** d'hydroélectricité et **30%** de combustibles fossiles (produits pétroliers **22,5%** et gaz **5,3%**).

Consommation finale d'énergie par les ménages



La consommation totale d'énergie les ménages est **69,1%** en 2014.

Energie renouvelable



L'énergie renouvelable représente **5,7%** dans la production totale d'électricité.





OBJECTIF 13 : PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS

Les changements climatiques constituent la plus grande menace au développement, ils sont dus en grande partie aux activités de l'homme. L'impact des changements climatiques est reconnu aujourd'hui très important au niveau mondial tant pour l'humanité que pour l'environnement.



Au rang des mesures prises par le Cameroun contre les changements climatiques figurent :

- L'adoption et la mise œuvre de la Convention-Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques ;
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques ;
- La mise sur pied d'un Observatoire National sur les Changements Climatiques...





CIBLE 13.1

Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques...



Entre 1984 et 2008, **36 catastrophes** majeures ont frappé le Cameroun, affectant environ **265 000** personnes dont **4 587** morts et des dégâts matériels énormes.



36 types d'épidémies dont 18 déclarées comme catastrophes ont fait un bilan d'environ **2 700** morts entre 1984 et 2008.



Le nombre de morts cumulés dus aux éruptions volcaniques est de **1 780**.





OBJECTIF 14 : CONSERVER ET EXPLOITER DE MANIÈRE DURABLE LES OCÉANS, LES MERS ET LES RESSOURCES MARINES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis des siècles, les océans ont été les principales voies de transport des Hommes, des biens et des marchandises entre les continents ou des régions. Ils occupent près de 75% de la terre.. Son exploitation abusive pourra conduire à l'extinction de l'humanité.



Les efforts du Cameroun visant la conservation et l'exploitation de manière durable les océans, les mers et les ressources marines portent sur :



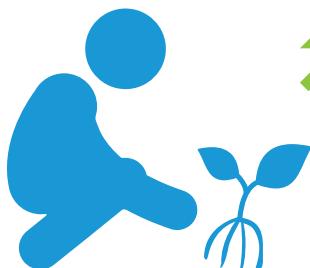
- la mise en œuvre depuis 2016 du projet mangrove dans les zones côtières (l'océan, l'estuaire du Wouri et le rio Del Rey) ;
- l'adoption et l'application de plusieurs textes visant à protéger les droits d'accès aux ressources marines ;
- etc.





CIBLE 14.1

D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types

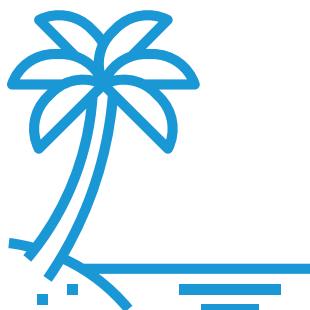


En 2016, **80 000** pieds de palétuviers ont été plantés.

130 000 plants de palétuviers est l'objectif sur la période 2016-2018.

CIBLE 14.5

D'ici à 2020, préserver au moins 10% des zones marines et côtières



La surface des aires protégées en proportion de la superficie nationale est estimée à **20,21%** en 2016.





OBJECTIF 15 : PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT À LES EXPLOITER DE FAÇON DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS, LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION, ENRAYER ET INVERSER LE PROCESSUS DE DÉGRADATION DES SOLS ET METTRE FIN À L'APPAUVRISSEMENT DE LA BIODIVERSITÉ

L'objectif 15 promeut la gestion durable des forêts, la restauration des terres dégradées et la lutte contre la désertification, la réduction des habitats naturels dégradés et l'arrêt de l'appauvrissement de la biodiversité.



Afin de préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, le Cameroun s'est engagé depuis lors à mettre en place un certain nombre d'instruments et d'actions notamment :



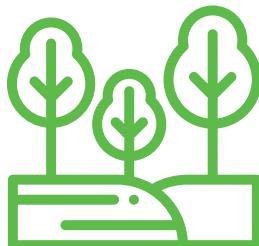
- la Loi No 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forets et de la faune est en cours de révision ;
- la Loi No 96/12 du 5 Août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- la stratégie du secteur rural et la stratégie nationale du développement durable adopté en 2016 ;
- la restauration permanente des forêts dégradées.





CIBLE 15.1

D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres



Les superficies forestières occupent **46,25%** de la superficie terrestre du Cameroun en 2015.

CIBLE 15.2

D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt



Superficie forestière sous aménagement est de **6 861 391 ha** soit **14,41%** de la superficie terrestre (**2015**).

CIBLE 15.3

D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés



La superficie des terres dégradées est estimée à **120 000 000 ha** sur la période 2008 à 2016.





OBJECTIF 16 : PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET OUVERTES À TOUS AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, À TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES À TOUS

L'objectif 16 vise à mettre en place des sociétés pacifiques et inclusives basées sur le respect des droits de l'homme, les règles du droit, une bonne gouvernance à tous les niveaux, et des institutions transparentes, efficaces et responsables.



Dans le but de promouvoir une société pacifique, le Cameroun s'est aligné aux différentes recommandations internationales y relatives. Il s'agit :



- de la mise en place de la Commission Nationale des droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL) par décret d'application n°2005/254 du 7 juin 2005 ;
- de l'accord d'exercice à plusieurs Organisations de la Société Civile (le Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme (RECODH) et le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC).





CIBLE 16.1

Réduire nettement, toutes les formes de violence



870 victimes d'homicides volontaires ont été enregistrées devant les juridictions en 2015, dont **669** hommes et **201** femmes.

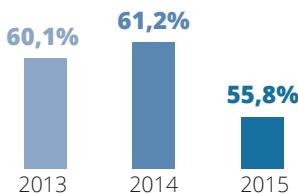
85 % d'enfants âgés de 1 à 14 ans ont subi des agressions psychologiques ou des châtiments corporels.

CIBLE 16.3

Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international...



Proportion de la population carcérale en instance de jugement.



CIBLE 16.9

D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique...



En 2014, **66,1%** des naissances d'enfants de moins de 5 ans ont été enregistrées auprès d'une autorité d'Etat civil.



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



OBJECTIF 17 : RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN ŒUVRE LE PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LE REVITALISER

L'atteinte des 17 objectifs de développement durable nécessite un partenariat mondial revitalisé et amélioré qui mobilise toutes les ressources disponibles des gouvernements, de la société civile, du secteur privé, des Nations Unies etc.



Au Cameroun, le document de la stratégie pour la croissance et l'emploi est le cadre de référence pour l'alignement de la stratégie de coopération économique et technique avec ses partenaires au développement. Le Cameroun ambitionne de porter le volume et la qualité de cette coopération au niveau requis par sa Vision 2035, grâce à l'intensification d'un partenariat gagnant-gagnant à travers :

- Coopération Nord-Sud ;
- Coopération Sud-Sud ;
- Echanges avec les pays émergents ;
- Intégration régionale ;
- Etc.





CIBLE 17.1

Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources

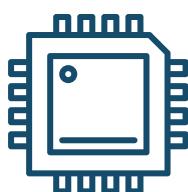
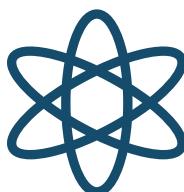


0,34, part des recettes publiques dans le PIB en 2016.

0,55, proportion du budget national financé par les impôts nationaux en 2016.

CIBLE 17.6

Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud



35% de personnes ont un abonnement internet en 2017.

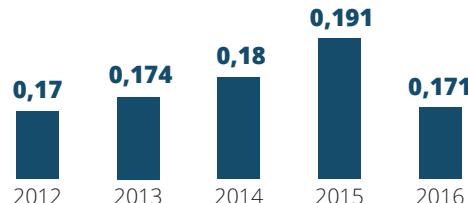
20% de personnes de 10 ans et plus utilise un ordinateur.

CIBLE 17.11

Accroître les exportations des pays en développement



Part des exportations du Cameroun dans les exportations mondiales





NOTES







**Institut National de la Statistique (INS) /
National Institute of Statistics (NIS)**

20, Rue 3004, Quartier du Lac, Yaoundé - Cameroun - BP 134, Yaoundé

Tél. : (+237) 222 22 04 45

Fax : (+237) 222 23 24 37

www.statistics-cameroun.org

